



Beaumont, le 14 octobre 2014.

Ville de BEAUMONT
Tél. 071/65.42.80
Fax 071/65.42.99

Madame,
Monsieur,

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la 1^{ère} fois à la séance du Conseil qui aura lieu le mercredi 22 octobre 2014 à **19h30**, à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville.

L'ordre du jour de cette assemblée est repris ci-après.

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 30 septembre 2014 – Approbation
2. Situations de caisse – Information
3. Compte 2013 FE Strée – Avis
4. Compte 2013 FE Beaumont – Avis
5. Modification budgétaire n°1 2014 FE Leugnies – Avis
6. Budget 2015 FE Strée – Avis
7. Budget 2015 FE Barbençon – Avis
8. Budget 2015 FE Leugnies – Avis
9. Budget 2015 FE Solre-Saint-Géry - Avis
10. Modifications budgétaires - Ratification
11. Mobilité – Zones bleues – Cahier spécial des charges – Approbation des conditions et du mode de passation
12. Marché de services durant l'année 2015 pour le Service Technique – Choix du mode de passation du marché et arrêt cahier spécial des charges
13. Service Technique – Entretien extraordinaire 2014 – rue de Donstiennes et Chaussée Brunehault à Strée – Approbation des conditions et mode de passation
14. Marché public de services de coordination en matière de sécurité et de santé sur chantiers temporaires mobiles – Mission de coordination – Projet de coordination – Réalisation « Entretien extraordinaires 2014 » - Approbation des conditions et du mode de passation
15. Aménagement du Centre Culturel – 1^{ère} phase - Choix du mode de passation et arrêt cahier spécial des charges
16. Marché de fournitures durant l'année 2015 pour le Service Technique – Approbation des conditions et du mode de passation
17. Fournitures de produits pétroliers 2015 – Approbation des conditions et du mode de passation

HUIS-CLOS

18. Personnel enseignant – Interruption de carrière – Octroi
19. Désignation personnel enseignant – Maître spécial de religion catholique – Agréation

Par le Collège Communal,
P.O.

La Directrice Générale f.f.,

Le Bourgmestre-Président,

S. WERION

CH. DUPUIS